



SEKTION DER S.K.G.
POSTCHECK-KONTO 80-38773-2

SCC – CCS
SCHWEIZERISCHER
COLLIE-CLUB
COLLIE-CLUB SUISSE

Rapport 2015 de la conseillère d'élevage

Commission de sélection et office de consultation (CSE):

La CSE est composée des membres suivants:

Valeska Müller (présidente et secrétaire d'élevage)	
Ursula Hess	Inger Sjölund
Tanja Staindl	Cornelia Hüttenmoser-Oliva

Evolution de l'élevage :

Durant l'année 2015, il y a eu **20 portées**. 120 chiots sont nés et **104 chiots** ont été enregistrés chez les **poils longs**. (86,67%)

Cette année il y n'y a eu aucune portée poils courts.

Au total il y a eu 3 portées de plus qu'en 2014 et 23 chiots de plus ont été enregistrés.

28 chiennes ont été saillies, 8 chiennes sont restées vides (28,57%).

Une chienne est décédée gestante et il y a eu une portée de chiots mort-nés.

Répartition des chiots :

Sable/fauve: 28 mâles et 26 femelles,

Tricolore: 14 mâles et 14 femelles,

Bleu-merle: 9 mâles et 10 femelles,

Blanc: 3 mâles (non admissibles à l'élevage)

Les pertes, mort-nés ou morts après la naissance, s'élèvent à 16 (13,3%).

Portée la plus nombreuse : 9 chiots et la moins nombreuse: 1 chiot

En moyenne, il y a eu 6 chiots par portée cette année.

Les 20 portées proviennent de 19 mâles différents, provenant des pays suivants :

Suisse (9 portées), Allemagne (3 portées), Etats-Unis (3 portées), Grande-Bretagne (2 portées) Hongrie (1 portée), Autriche (1 portée)

Les portées de l'année 2015

Collie à poil long:

vom bunten Flieder, Hauptwil TG	4 portées	22 chiots
Mc Leod's, Bonstetten ZH	3 portées	17 chiots
vom Wengerhof , Bellach SO	3 portées	16 chiots
vom Schinznacherweiler , Schinznach-Dorf AG	2 portées	13 chiots
von den Jurahügeln, Beinwil SO	2 portées	10 chiots
of Amandelinda, Poliez-le-Grand VD	1 portée	8 chiots
de Castel d'Oques, Château d'Oex	1 portée	6 chiots
vom Roderichstein, Dörflingen SH	1 portée	5 chiots
Akinom's Pfortengarten, Roggenburg BL	1 portée	3 chiots
of Lovely Creek, Schleithem, SH	1 portée	2 chiots
vom Stapfacker, Günsberg, SO	1 portée	2 chiots

total **20 portées** **104 chiots**

Etalons:

Wicani Awakening, GB	9
Mc Leod's Dance With Luck, CH	1
Van-M Good Fellow, USA	7
Paulchen Sir vom Brüggener Land, D	6
Mister Miracolo vom Wengerhof CH	5
Xcalibur von der Ischlerbahn, AT	7
Galant Bleu de Castel d'Oques, CH	6
Eros Black Diamond of Yven-Collies, CH	8
Dream-Boy Canis vom bunten Flieder, CH	2
Koakoi T.Rex, HU	7
Corydon Moonshine, GB	3
Van-M Hurricane The Next Star, USA	2, 7
Erik-Bohu vom Wengerhof, CH	2
Collie's of Sealand Quino Quicksilver-Blue, CH	5
Cliff's Prince vom Wengerhof, CH	3
Joker from Lakeland of Yven-Collies, CH	6
Nicolaysen's Tohu-Wa-Bohu, D	3
Heimliche Versuchung Harvey of Kassiopeia, D	7
Yonn-Bohu vom Wengerhof, CH	8

Nous sommes 21 éleveurs de collies à poil long et une éleveuse de collies à poil court. Depuis cette année nous comptons parmi nous un nouvel éleveur.

Contrôle des portées:

Les visites de contrôle des portées ont été effectuées principalement par Ursula et Inger. Quelques rares fois j'ai également été présente. Nous concevons tous ces visites chez les éleveurs non pas comme des vérifications au sens propre du mot mais comme des occasions de mieux faire connaissance avec les éleveurs et leurs chiens/chiots. Nous espérons que les jeunes éleveurs saisiront cette opportunité qui leur est offerte de construire une relation de confiance afin que nous faisons mieux connaissance au sein du club sachant que nous partageons tous la passion du collie.

Sélections:

Les sélections (printemps et automne) ont eu lieu comme prévu. 13 collies ont été admis à l'élevage, plus précisément 6 mâles poils longs et un mâle poils courts ainsi que 6 femelles poils longs. Le lieu nouvellement choisi pour la sélection d'automne à Rothenthurm a reçu un accueil très favorable de la part de tous les participants.

Il est à noter que les inscriptions à l'examen de sélection ont beaucoup diminué ces deux dernières années (jusqu'à 50%!). Nous espérons que cette évolution négative pourra être corrigée à l'avenir et qu'il y aura de nouveau plus de chiens inscrits. Nous encourageons aussi les particuliers détenteurs de chiens à faire sélectionner leurs chiens. Ce n'est que de cette manière que nous pourrions préserver la diversité génétique de la race.

Notre nouveau règlement d'élevage vise à atteindre le même objectif.

Réunion d'éleveurs et de détenteurs:

La journée des éleveurs et des détenteurs a eu lieu le 10 janvier. Nous avons bénéficié d'une conférence de haut niveau portant sur l'analyse du chien et du chiot, conférence donnée par Doris Walder et Eva Holderegger-Walser. Les participants ont pu appliquer les points théoriques abordés sur les collies présents. Reconnaître une constitution correcte chez le chien est un aspect hautement important pour tous les éleveurs. Les conférencières ont partagé leur savoir avec un public enthousiaste.

Rapport de la commission d'élevage:

Nous avons commencé l'année avec deux sièges vacants. Tanja Staindl et Cornelia Hüttenmoser-Oliva se sont intégrées sans problème au sein de l'équipe. Nos séances se sont concentrées sur les aspects techniques à régler et les échanges y ont été de très bonne qualité. C'est ainsi que nous avons pu enfin, l'automne dernier, après une réunion avec la CE de la SCS, finaliser les trois règlements. Notre commission a investi d'innombrables heures de travail dans ces règlements. Je remercie vivement tous ceux qui ont participé à cet effort collectif.

Objectifs pour l'année 2016:

- Introduction du nouveau règlement d'élevage

Remarque de la conseillère d'élevage:

Cette année j'ai reçu de nombreuses annonces de saillie et de portées avec beaucoup de retard. Je me permets de prier tous les éleveurs de mieux respecter les délais indiqués dans le règlement d'élevage. Pour l'annonce de saillie auprès du club il suffit d'envoyer un email en indiquant la date de la saillie et le nom des deux chiens. L'annonce de saillie pour la SCS peut être envoyée en même temps que l'annonce de portée SCS. La SCS facture des frais pour des annonces tardives et peut même refuser, en cas extrême, l'inscription au LOS (les envois par lettre recommandée peuvent prendre plus de temps, étant donné que je les retire à 12km de mon domicile, ce qui n'est pas possible quotidiennement).

Je me permets aussi de rappeler l'article 385 du règlement d'élevage, qui oblige l'éleveur à annoncer à la conseillère d'élevage la sortie d'un animal d'élevage (mort, vente, etc.) Pour cette année, je vous souhaite beaucoup de plaisir avec vos collies, ainsi qu'une bonne réussite dans l'élevage et lors des expositions.

Valeska Müller
conseillère d'élevage